



FCO

Pourquoi vacciner contre la FCO—8 est-t-il recommandé ?

En août 2023, une **nouvelle souche de sérotype 8 de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)** a émergé dans le sud du Massif Central et engendre des signes cliniques (animaux malades) plus ou moins intenses pouvant aller jusqu'à la **mort de certains animaux y compris des adultes**. Il s'agit d'une **maladie virale vectorielle** affectant les ruminants **transmise par des moucheron piqueurs** (Culicoïdes). Une contamination est également possible par les aiguilles.

Spécificité FCO —8 : La transmission par passage placentaire existe, donnant naissance à des veaux viropositifs pouvant présenter des signes cliniques de FCO. L'infection peut aussi se transmettre au cours de la saillie (virus présent dans le sperme). Les mâles ayant une infection aigue peuvent devenir infertiles.

FCO 8—Evolutions et impacts observés :

La souche du virus circulant en France actuellement est différente que celle observée lors des circulations antérieures. **Sa propagation n'est pas négligeable !** En 4 mois seulement, plus de **1000 foyers bovins** et **300 foyers ovins** ont été détectés dans **25 départements**. Différents impacts cliniques ont été observés suite à cette nouvelle souche, avec des taux de morbidité et de mortalité plus élevés, même chez les animaux adultes. Le sérotype 8 provoque des impacts à plus long terme notamment liés à la reproduction : cause d'avortement, anomalie cérébrale (veaux), infertilité (mâles), transmission lors de la saillie, transmission verticale par passage placentaire, infertilité.

Signes cliniques (au moins 2 associés)

Ovins :

- * Fièvre
- * Symptômes locomoteurs : démarche raide, atteinte plus fréquente des postérieurs et souvent des 4 membres, possibles lésions hémorragiques et ulcères
- * Symptômes respiratoires : tachypnée, dyspnée
- * Rhinite modérée, jetage nasal
- * Conjonctivite
- * Stomatite avec croûtes en région naso-buccale, ulcères dans la bouche et les naseaux, hypersalivation (animal qui bave)
- * Tête gonflée, œdème de l'auge



Bovins :

- * Fièvre
- * Hypersalivation (animal qui bave)
- * Boiterie, œdème des pattes
- * Congestion et ulcères dans la bouche
- * Abattement, amaigrissement
- * Conjonctivite
- * Irritation du mufle, ulcères des naseaux
- * Trayons enflés et rouges +/- œdème de la mamelle
- * Baisse de la production laitière de 3 à 5%

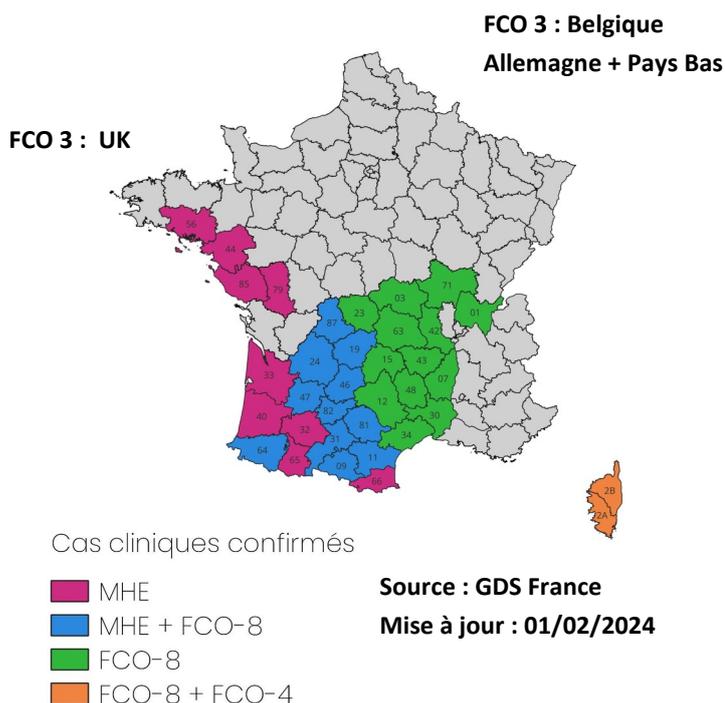
En cas de suspicion = appel au vétérinaire !

FCO : Quelles préconisations ?

La vaccination :

- ◇ Son but est de **prévenir l'expression de la maladie et limiter sa diffusion** (protection individuelle et collective).
- ◇ Il existe des vaccins monovalents et bivalents (FCO-4 et FCO-8) disponibles en flacon de 50 doses.
- ◇ **Protocole de vaccination** : La plupart des vaccins nécessitent 2 injections à la primo-vaccination, puis un rappel annuel.
- ◇ Le **délai d'acquisition de l'immunité est à prendre en compte pour la protection clinique des animaux.** (21 jours minimum)

La mise en place d'une vaccination doit être discutée entre l'éleveur et son vétérinaire pour évaluer l'intérêt de celle-ci pour le cheptel.



La désinsectisation :

- ◇ La désinsectisation (liste de produits) permet de réduire les risques de piqûres par les mouches (sous condition d'une application régulière et d'une concentration suffisante pour atteindre les parties fines du corps, là où les vecteurs piquent de façon préférentielle). Elle ne permet pas d'obtenir une protection individuelle totale. La désinsectisation reste un outil complémentaire mais ne permet pas une protection collective et ne remplace pas la vaccination. Elle n'est pas un instrument de lutte contre la maladie

Bons réflexes à l'introduction :

- Veiller à la provenance des animaux introduits.
- Introduire des animaux vaccinés contre la FCO .
- Réaliser des analyses dans les 15 jours avant départ .
- Nettoyer et désinsectiser les moyens de transports avant le chargement des animaux.

Contexte :

Plusieurs sérotypes sont identifiés dans de nombreux continents. En France, le sérotype 8 est présent depuis de nombreuses années. Des cas de sérotype 3 ont été détectés d'octobre 2023 à janvier 2024 en Belgique, Allemagne, Royaume Uni et Pays-Bas . De plus, le territoire français est également confronté à la MHE.

Règlementation et prise en charge :

En France, aucune restriction est mise en place, de plus, il n'existe pas de prise en charge par l'Etat.

Au vu de l'évolution rapide de la maladie, nous vous invitons à rester vigilant tant à la santé de vos animaux, qu'aux mouvements de ceux-ci.

La vaccination est recommandée.

GDS Moselle : 03.87.66.12.98

GDS Vosges : 03.29.68.20.20

GDS Alsace : 03.88.19.16.73 / 03.89.22.28.00